

Séance du Conseil d'Administration en date du 10 mars 2022

**Délibération n° 2022- 12– Calendrier de fermeture des services – Année universitaire 2022-2023**

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental,  
Vu les statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France,  
Vu l'avis du comité technique,

Considérant que 22 membres sur les 33 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique

Le conseil d'administration adopte le calendrier de fermeture des services, pour l'année universitaire 2022-2023, suivant :

<b>Noël</b>	Du 17 décembre 2022 à 13h au 3 janvier 2023 matin	11 jours
<b>Hiver</b>	Du 18 février 2023 à 13h au 27 février 2023 matin	5 jours
<b>Printemps</b>	Du 22 avril 2023 à 13h00 au 2 mai 2023 matin	5 jours
<b>Ascension*</b>	Du 17 mai 2023 au soir au 22 mai 2023 matin	1 jour
<b>Été</b>	Du 24 juillet 2023 au soir au 21 août 2023 matin	19 jours
		Soit 41 jours

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 22  
Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0